Ouestions orales

M. Trudeau: Madame le Président, en ce qui concerne la petite entreprise, nous avons accédé à la demande de l'Association de la petite entreprise. Nous avons prolongé jusqu'à la fin de l'année les prêts pour l'expansion de la petite entreprise et c'est là une mesure importante.

M. Crosbie: L'obligation-mon obligation.

M. Trudeau: Oui madame le Président, l'obligation.

Le député parle des causes de l'inflation. Bien sûr, elles sont nombreuses. Il n'ignore pas que le coût de l'énergie est une des principales causes de la hausse rapide du coût de la vie. Le gouvernement a proposé des programmes et demandé aux députés d'en face d'appuyer un programme énergétique qui devrait maintenir le taux d'inflation à cinq ou six points en-dessous de ce qu'il aurait été si nous avions suivi la politique énergétique conservatrice.

Des voix: Bravo!

M. Broadbent: Madame le Président, depuis près d'un an, on fait grand état de l'aide spéciale à l'intention des personnes âgées et des prix moins élevés pour l'énergie qu'avaient promis les conservateurs. Mais cela n'aide aucunement les 95 p. 100 de Canadiens qui restent à faire face à l'inflation. Les mesures que le gouvernement compte prendre pour remédier à l'inflation vont-elles se résumer à cela? Ou encore, le ministre va-t-il laisser le revenu moyen des familles canadiennes diminuer encore de \$1,200 cette année comme le révèlent les chiffres du ministre des Finances? En fait, le premier ministre va-t-il dire qu'il s'en moque et que le gouvernement ne modifiera pas sa politique financière?

M. Trudeau: Madame le Président, je ne voudrais pas offenser le député, mais quand il dit que nous ne faisons rien pour 95 p. 100 des Canadiens, il avoue n'avoir aucune idée des besoins énergétiques de l'ensemble des citoyens, de l'agriculteur au retraité en passant par les jeunes, qui bénéficient tous de la politique adoptée par notre gouvernement pour maintenir le taux d'inflation à environ cinq points en-dessous de ce qu'il aurait été avec le budget du parti d'en face.

(1430)

LE LOGEMENT

LA MISE EN ŒUVRE DES PROGRAMMES PRÉVUS DANS LE BUDGET

M. Doug Lewis (Simcoe-Nord): Ma question s'adresse au ministre chargé du logement. Le gouvernement a promis, dans le discours du trône, de protéger les Canadiens les plus éprouvés par les taux d'intérêt qui, en passant, sont excessivement élevés depuis que l'actuel gouvernement a accédé au pouvoir. Ma question est la suivante: quelles mesures le gouvernement a-t-il prises afin de pouvoir tenir cette promesse?

L'hon. Paul J. Cosgrove (ministre des Travaux publics): Madame le Président, je tiens à remercier le député de sa question qu'il m'a déjà posée à diverses reprises et à laquelle i'ai d'ailleurs répondu.

Je me contenterai donc de lui rappeler les réalisations du ministère depuis cette époque. Un mois après notre arrivée au pouvoir, le ministère et la Société canadienne d'hypothèques et

de logement ont eu pour première initiative d'accorder l'aide promise à cette catégorie de citoyens par le biais de programmes gouvernementaux; je parle notamment du Programme d'aide pour l'accession à la propriété dont l'objet est de maintenir les coûts du logement en deçà de 30 p. 100 du revenu.

En deuxième lieu, je rappelle au député que comme l'avait promis le gouvernement, les subventions annelles accordées au titre du logement social à but non lucratif ont été augmentées, permettant ainsi aux mises en chantier de passer de 25,000 à 30,000 par an.

Enfin, madame le Président, je me réjouis de l'occasion qui m'est donnée de signaler au député les dispositions du rapport sur les handicapés dont nous avons été saisis hier, et dans lequel on félicitait la Société canadienne d'hypothèques et de logement de ses initiatives concernant non handicapés et de l'exemple qu'elle a donné dans ce domaine.

M. Lewis: Si nous continuons à poser cette question c'est parce que nous n'obtenons pas de réponse.

Pour en revenir à une autre partie du discours du trône, rappelons que le gouvernement avait promis d'aider ceux qui, compte tenu des aberrations de la situation actuelle, ne pouvaient pas se permettre de renouveler leur hypothèque, et ce pour leur éviter d'être victimes de saisies. La SCHL est hantée par le spectre des saisies immobilières. Pourquoi le ministre n'a-t-il pas donné suite à cette promesse?

M. Cosgrove: Je répète ce que j'ai déjà dit au député dans ma réponse précédente, à savoir que quand nous avons dit vouloir aider ceux qui en avaient le plus besoin, nous voulions parler des plus pauvres et c'est pourquoi, par exemple, nous nous sommes proposés de protéger, sur une base équitable, ceux qui devaient payer plus de 30 p. 100 de leurs revenus pour se loger. Voilà pourquoi nous nous occupons du dossier du logement social, parce que ces logements s'adressent au groupe-cible, soit à ceux qui ont du mal à acheter une maison ou à se loger, soit à cause de la surenchère des loyers, soit pour toute autre raison.

LES PÊCHES

LA PLANIFICATION ET LE DÉVELOPPEMENT À LONG TERME

M. Thomas Siddon (Richmond-Delta-Sud): Ma question, madame le Président, s'adresse au ministre des Pêches et des Océans. On trouve dans le discours du trône certaines promesses ronflantes à propos de mesures touchant le secteur des pêches et ces mesures devaient accroître considérablement notre part de cette richesse naturelle qui nous appartient et maximiser les recettes des pêcheurs et des sociétés de transformation du poisson. Depuis dix mois, c'est exactement le contraire qui se produit. La confusion règne dans l'industrie; il n'y a pas assez de consultation, et on modifie les règlements à la dernière minute. On résume tout cela dans le bulletin de nouvelles de décembre du Conseil canadien des pêcheries qui accuse le ministre de politiser les décisions qui affectent la gestion des pêcheries.